

elle posera les fondements de toute modification de la politique commerciale canadienne rendue nécessaire pour tenir compte de l'environnement des années 80.

Un second document esquissera l'approche que le Canada devra adopter à la réunion ministérielle du GATT qui se tiendra en novembre. Dans les semaines qui viennent, je chercherai à intéresser les Canadiens à ces questions pour susciter une discussion plus large des questions-problèmes comme des domaines qui présentent du potentiel.

Hier à Ottawa, lors d'une rencontre fédérale-provinciale des ministres du Commerce, j'ai eu la possibilité de discuter de ces questions avec mes collègues des provinces et de prendre directement connaissance de leurs préoccupations, de leurs idées et de leurs priorités concernant une stratégie commerciale qui doit profiter à tous les Canadiens.

La réunion ministérielle du GATT

J'aimerais concentrer mes propos aujourd'hui sur les priorités qui nous semblent mériter une certaine attention lors de la réunion ministérielle du GATT de novembre. Vous savez que le GATT constitue la base contractuelle de la plupart des relations commerciales du Canada. Ce mécanisme nous a bien servis. Il fournit à mon avis un cadre à l'intérieur duquel le Canada peut défendre et promouvoir ses intérêts plus efficacement que par le biais de tout accord bilatéral. Pour nous, il est absolument prioritaire que le GATT soit renforcé.

La réunion ministérielle de novembre - dont le Canada assurera incidemment la présidence - est la première réunion à ce niveau depuis 1973; on ne s'attend pas à ce qu'elle lance une nouvelle grande série de négociations commerciales, mais plutôt à ce qu'elle produise un programme de travail convenu - un agenda commercial pour les années 80 - qui permettra d'examiner les questions-problèmes et les domaines d'intérêt particulier de façon à renforcer le système dans son ensemble et à le rendre davantage adapté, et donc plus crédible. Nous attachons la plus haute priorité au succès de cette réunion et nous préparons nos dossiers sur les questions qui intéressent tout particulièrement le Canada.

Nous voulons essentiellement que la communauté commerciale internationale s'attaque à un certain nombre de problèmes qui n'ont pas été traités, ou qui ne l'ont pas été de façon satisfaisante, lors des négociations précédentes du GATT.

1. L'émergence des nouveaux pays industriels comme une grande force de l'économie mondiale en est un exemple.